

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 JUIN 2019

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents : GROSCHE MC (Maire) - MACHIN J-M (1^{er} Adjoint) - GÉRARD JP (2^{ème} Adjoint) - DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) - BARD M-P - BRANLARD D - CARRÉ C - CHARLOT F - GERVAIS G - GUENOT G - MÔME C - PIN C - PRIMARD E

Absent : CHAMBERLAND P

Le Conseil Municipal :

- Décide de choisir l'architecte Olivier Rouyer comme Maître d'œuvre du projet de Maison des Générations. Parmi les six offres reçues ce cabinet a obtenu la meilleure note selon la grille d'analyse établie par le maître d'ouvrage délégué. Cette offre est retenue pour un montant de 73 440€ TTC.

- Acte les décisions modificatives demandées par la Préfecture suite à un contrôle des budgets comme suit :

- subvention du budget principal au budget gîte pour un montant de 7 981,30 €,
- suppression des dépenses imprévues d'investissement du budget assainissement et inscription de 2 414€ sur le programme de réhabilitation de la station d'épuration.

- Décide de renouveler le contrat de Maggi Mertens-Mousselin dans les mêmes termes pour une durée de un an,

- Attribue le logement communal dit de La Poste à Monsieur et Madame François, famille avec deux enfants, à partir du 1^{er} juillet. La demande de Madame Sylvaine Carré n'est pas retenue du fait de la taille du logement qui est plus adapté pour une famille,

- Demande le transfert de la DCE 2019 à la Communauté de Communes afin d'abonder le montant alloué à la commune pour les travaux de voirie 2019,

- Donne un accord pour la vente d'un chemin rural à Monsieur et Madame Alix sous réserve de l'enquête publique et aux conditions habituelles,

- Décide de vendre la chaudière de la maison Sanguinetti à Monsieur Nicolas Billaud pour la somme de 1 800€ et un meuble de salle de bain à Monsieur Jean-Marc Machin pour un montant de 30€. Ces deux offres ont été les seules reçues suite à un communiqué à la population,

- Attribue à Monsieur Kévin Boucher, dans le cadre d'un don d'herbe, les terrains dit de la Tour d'Ocle jusqu'au 31 décembre 2019.

Le 13 juin 2019

Le Maire,



Marie-Christine GROSCHE